

Inspection éducation nationale circonscription Versailles	Ecole Elémentaire Publique "LULLY-VAUBAN" 87, 89, avenue de Paris 78000 VERSAILLES 01.39.51.71.39 0783531p@ac-versailles.fr
Compte rendu de la Réunion du Conseil d'École n° 1 en date du 15 octobre 2024	

Le premier conseil d'école de l'année 2024-2025 s'est tenu le mardi 15 octobre sous la présidence de Monsieur GABORIT, directeur de l'école.

Étaient présents mesdames et messieurs les enseignants de l'école.

Étaient excusés madame Pellicioli et monsieur Beaugrand, enseignants.

Étaient présents mesdames et messieurs les délégués élus des parents d'élèves :

- madame Delattre, et ses colistiers pour la PEEP.

- madame Poirier et ses colistiers pour l'UNAAPE.

- monsieur Margnoux, et ses colistiers pour la FCPE.

Était présente madame Chagnaud-Forain, adjointe au maire.

Était excusée madame Dubois, cadre territorial, responsable de secteur du périscolaire.

Était excusée madame Plisson, responsable périscolaire.

Était présent monsieur Romano, conseiller aux études CHAM du Conservatoire.

Était excusée madame Breton, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

1. Bilan des élections et présentation du nouveau Conseil d'école:

Avec un taux de participation de 80,27 (contre environ 89 % l'an passé) les élections au conseil d'école ont réparti les 18 sièges de représentants :

2 sièges pour la FCPE, 8 sièges pour la PEEP et 8 sièges pour l'UNAAPE. Nous remercions l'ensemble des parents pour leur participation et leur investissement pour ce scrutin. L'UNAAPE demande si des élections dématérialisées sont envisageables. Pour des raisons budgétaires, cette proposition ne peut pas être retenue.

2. Bilan de rentrée et organisation générale de l'école :

L'école compte 423 élèves, répartis en 18 classes.

Pour les élèves rencontrant des difficultés, une aide est proposée de 11H30 à 12H00 les lundis et jeudis durant les APC (activités pédagogiques complémentaires).

Les classes musicales voient la matinée prolongée jusqu'à midi les lundis et jeudis.

A partir du 16 juin, les APC et les matinées CHAM prolongées sont suspendues afin de rattraper les heures dédiées aux corrections des évaluations nationales (décision prise par le rectorat).

Nous accueillons quatre nouveaux enseignants, Mme de Goësbriand en classe de CP/CE1, complétée par Mme Pellicioli, Mme Marolleau en classe de CM1, et M Gaborit en classe de CM2 CHAM. Mme Wyna étant en congé maternité, M Gaborit assure l'intérim de direction. Il est lui-même remplacé par Mme Forzani. Enfin, nous accueillons dans notre équipe cette année quatre AESH : Pauline Hermel, Cécile de Roquemaurel, Keltoum Lamouri et Stéphanie Bénard. Les AESH épaulent les enseignants au quotidien en s'occupant des enfants à besoins particuliers mais peuvent également intervenir dans certains contextes auprès de groupes d'élèves.

Lorsque des élèves sont en difficulté, les enseignants peuvent saisir le RASED (Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). Le RASED rassemble des psychologues et des professeurs des écoles spécialisés. Ils aident les professeurs à analyser les situations, à reconnaître et à prendre en compte les

besoins des élèves afin de construire des adaptations pédagogiques. L'intervention du RASED se fait sur sollicitation de l'école auprès de l'IEN.

Quelques petits rappels généraux : pour tout contact auprès de l'école, veuillez privilégier le mail de l'école afin qu'il soit plus aisé de différer la réponse si personne ne répond au téléphone.

Pour les retardataires le matin après 8h30 ou dans de rares cas au retour de la pause méridienne, veuillez passer par l'accès CRR/direction (accès rue charretière) et non par l'entrée donnant sur l'avenue de Paris.

3. Mise en œuvre de l'enseignement musical et évènements :

M. Romano, Directeur-Adjoint du Conservatoire présente l'année musicale.

Il est rappelé que le planning des activités CHAM Primaire se trouve sur le site internet de l'école.

Reprise des cours en date du 16 septembre avec une organisation connue, avec des cours instruments à compter du CE2 les mardis et vendredis matins et une pratique collective formation musicale les lundis et jeudis incluant des temps forts de pratique collective Chant Choral, et à partir du CM1 des temps Orchestres ou Ensemble baroques les mardis et vendredis.

En cette rentrée, l'équipe pédagogique accueille deux nouvelles professeures :

Contrebasse - Thaïs PERON les mardis en binôme avec Claire Mélisande LEBRUN (vendredi)

Alto - Clémence GOUET

Deux remplacements suite à un départ en mutation et à un départ en retraite.

Les studios de musique sont rénovés et la nouvelle salle d'orchestre est très agréable.

Les temps forts sont sur le site de l'école.

Exposition de photos qui relatent les temps forts de l'année dans le couloir du conservatoire côté studios.

Dans quelques mois des commissions vont se mettre en place sur la poursuite de la filière CHAM (commission début mai pour la rentrée 2025).

Les Rencontres et temps découverte en classe instrumentale

Depuis la semaine de rentrée et en continuité sur mois de novembre prochain, les parents des enfants CE2 (nouveau parcours instrumental) ainsi que dans un deuxième temps les parents des classes CM1/CM2 ont été invités à venir rencontrer les professeurs et assister à des temps de cours "instrumentaux" de leurs enfants - les mardis et vendredis matin selon les horaires des cours pour chaque enfant.

Nouvelle semaine d'accueil : le mardi 12 et vendredi 15 novembre - du CE2 au CM2 pendant les temps de cours des élèves.

La Journée accueil - nouveaux parents

Le samedi 30 novembre pour les CP/CE1 en Cours Ouvert FM Chant Choral avec les professeurs du CRR à l'attention des familles et enfants.

Belle matinée importante pour la vie du projet et une présence des parents dans leur globalité nécessaire à la compréhension de cette filière CHAM.

Reprise des Heures Musicales à compter du 19 novembre, moment privilégié pour les enfants, les professeurs et les parents (avec un temps pour les classes à 10h05 et un temps parent à 18h30). Une fréquence mensuelle est ensuite prévue (planning en ligne). Et nous gardons une information par envoi du programme aux parents concernés le vendredi qui précède l'audition.

En parallèle, à compter de la rentrée des vacances de la Toussaint pour les CE1, mise en place des séances présentation des instruments (de novembre à janvier) qui fera ensuite l'objet de l'expression des 3 choix instrumentaux en classe (fin janvier), pour la suite de leur scolarité et pratique instrumentale en CE2.

Démarche "Maternelle"

Une date en construction sur décembre avec le souhait de faire venir des classes GS maternelle qui pourront bénéficier d'un temps chorale présentée par nos CP Cham, sous la direction de l'équipe du CRR.

Projet Artistique - CHAM primaires

Chant Choral

Voix du Collège pour les classes CM2 (en lien avec les 6èmes CHAM Rameau) à Rameau - 18 et 20 mars 2025 - 20h00

Chant Choral - dans le cadre des heures musicales

CE1 le mardi 11 février avec Giang Ngo

CE2 le mardi 8 avril avec Paul de Plinval

Temps Orchestres

Concert des Orchestres CHAM primaire - le mardi 1er avril à la Chancellerie

Récital CM2 le vendredi 20 juin

Participation à la fête de l'école - 28 juin

Rappel pour les orientation 6ème CHADM - prise en compte du parcours et derniers bulletins

Commissions pédagogiques internes : entre fin mars et avril

Commissions DSDEN - début mai

Ouvert à tous - plutôt nouveaux publics : Samedi 11 janvier en matinée - sur le site Chancellerie

A la découverte des filières CHAD et CHAM avec trois temps d'accueil pour les futurs inscrits en classes élémentaire, collège et lycée - entre 10h30 et 12h30

4. Périscolaire : garderie du matin, cantine, étude du soir, garderie postscolaire

16 animateurs sur le temps du midi. Un rappel est fait sur la différence entre les études surveillées et non dirigées. Il est également rappelé que les devoirs doivent être revus à la maison.

Veuillez contacter Madame Plisson ou Monsieur Delhomme pour toutes questions qui concernent le temps périscolaire.

FCPE : question sur les projets. Madame Plisson répondra aux questions sur les projets ainsi que sur les sorties avec les nouveaux locaux. Aujourd'hui des problèmes d'interphones créent des difficultés lors des sorties des élèves CHAM et conservatoire. Il y aura un deuxième visiophone pour accéder plus facilement à la salle d'orchestre et fluidifier les déplacements.

La mairie dit qu'elle a augmenté de 200 places l'accueil du mercredi. Les familles sont sensibilisées sur l'importance de se désinscrire à l'avance pour libérer des places.

La mairie doit faire face à un taux important d'absence de ses personnels qui ne lui permet pas de fonctionner à plein régime. Un retour à la normale est prévu pour la rentrée des vacances d'automne.

5. Enseignement des langues vivantes :

L'anglais est dispensé par les enseignants à toutes les classes. Comme les années précédentes, en plus de l'apprentissage de l'anglais, toutes les classes de CM2 bénéficient d'une initiation à l'allemand, conduit par Mme Herschtal et Mme Schulz.

6. Evaluations nationales sur l'ensemble des niveaux :

Toutes les classes de l'école ont effectué les évaluations nationales fin septembre. Mme Pouliquen expose les modalités de passation. Les parents sont informés des résultats de leur enfant. L'analyse des

évaluations en commun avec la maternelle débouchera sur des actions de remédiation avec ou sans l'intervention du réseau d'aide. Les évaluations nationales de mi-CP se dérouleront vers le milieu de l'année. Les parents d'élèves demandent un retour de ces évaluations au niveau de l'école. Ce retour sera fait à la rentrée de novembre 2024.

7. Sorties scolaires et projets :

Huit classes sont inscrites au projet « Ecole et cinéma », toutes les classes sont inscrites au projet littéraire des Incorruptibles. De très nombreux projets sont programmés cette année ; domaine artistique principalement mais également sportif, lecture, mathématiques, etc... Les classes feront les sorties culturelles souhaitées.

Les classes de CM1 de Mme Schulz et Mme Lacheteau réitèrent le projet de séjour découverte à Postdam, prévu du 16 au 20 juin.

Projet ACT Le paysage de ma ville auquel la mairie participe financièrement : projet conduit dans les classes de CE1MB de Mme Motté et de CE1A de Mme Porcherie.

Mme Porcherie remercie les parents pour leur patience lors des sorties à vélos des élèves de CE1 suite au projet SRAV – permis cycliste.

8. Bibliothèque :

Merci aux parents bénévoles qui gèrent la bibliothèque. Mme Millet qui coordonnait la bibliothèque l'année dernière a passé la main. L'école tient à la remercier pour son implication. Il s'agit de Mme Durouchoux qui reprend sa mission. Nous la remercions vivement de son engagement. Les plages d'ouverture permettront de répondre au mieux à la demande des classes.

9. Travaux réalisés et demandés :

- Travaux réalisés : livraison du nouveau bâtiment. La livraison du bâtiment a entraîné une refonte dans l'organisation de l'accueil des élèves.
- Espaces végétalisés dans la cour du haut et rebord qui offrent de nouveaux espaces récréatifs aux élèves.
- Travaux en attente :
 - Changement des fenêtres prévu en 2 phases avec une 1^{ère} phase à l'été 2025 (bâtiment Lully) et une 2^{ème} phase plus tard (remplacement des fenêtres du bâtiment Vauban en phase 2). Une étude pour équiper les classes de brasseurs d'air est menée par la mairie.
- Une appropriation du nouvel espace végétalisé est à l'étude pour éventuellement en faire un petit potager. La mairie propose la livraison de bulbes.

Les parents regrettent que les bacs de la cour du bas soient enlevés. La mairie constate que les bacs ne parviennent généralement pas à résister aux périodes de sécheresse durant l'été, ce qui justifie leur suppression. Une réflexion va de nouveau être menée sur le sujet.

L'UNAAPE regrette que l'ouverture du portail, un peu étroite, crée un léger effet « goulot d'étranglement ».

10. Sécurité et exercices :

Durant l'année, il sera réalisé trois exercices « incendie ». Un premier a été réalisé le 19 septembre dernier. Un exercice PPMS « attentat – intrusion » a également été organisé le mardi 8 octobre sur le temps récréatif. Ces exercices ont pour vocation de tester les dispositifs sécuritaires de l'école ainsi que de préparer la communauté éducative pour qu'elle puisse agir face à ces événements.

11. Règlement intérieur de l'école

Le règlement est soumis au vote et adopté à l'unanimité. Il sera diffusé pour signature des élèves et des parents. Un seul ajout : « les objets connectés, notamment les montres connectées même hors réseau, sont interdits ». Le règlement est adopté à l'unanimité.

Il n'est pas distribué lors du conseil mais celui-ci sera disponible sur le site de l'école et sera distribué aux classes.

12. Prévention – protocole harcèlement pHARe

Il est rappelé que des documents ressources sont disponibles sur le site de l'école.

Les élèves de CM2 bénéficieront d'une sensibilisation au cyber harcèlement et passeront leur permis Internet lors de l'intervention de la brigade de la police nationale, les 3 et 5 décembre.

L'UNAAPE demande comment communique la cellule quand elle est saisie. Monsieur Gaborit répond que quand la cellule est saisie, elle intervient dans l'école. À l'issue de cette intervention, l'école communique auprès de la famille de la victime, puis auprès des parents d'élèves de la classe, leurs enfants pouvant être amenés à s'entretenir avec la cellule. Sur la suggestion des parents d'élèves, lors de cette communication, un lien permettra de rediriger les familles vers les ressources disponibles sur le site de l'école.

13. Projet d'école

Le projet d'école sera revu durant cette année scolaire. La journée de solidarité sera dédiée au réajustement de ce projet, en lien avec les résultats des évaluations nationales.

Mme Lacheteau présente la course contre la mucoviscidose : association AGE, avec défi sportif + collecte de dons. Le projet est salué mais engage l'ensemble des classes et de fait nécessite une réflexion sur les capacités de l'école, en termes de moyens humains, logistiques et organisationnels. Les associations de parents d'élèves proposent leur concours pour faire le lien entre l'équipe pédagogique et les parents. Il est précisé aux parents d'élèves qu'ils devront s'occuper de la partie financière du projet, c'est-à-dire s'organiser pour recevoir les dons et les rediriger vers l'association AGE.

14. Evaluation d'école

L'évaluation de l'école aura lieu cette année. Elle est organisée en 3 phases :

- 1^{ère} phase : rédaction d'un rapport d'auto-évaluation en équipes et avec les partenaires de l'équipe éducative (mairie/parents) fin décembre.
- 2^{ème} phase : venue d'évaluateurs externes qui observent le fonctionnement de l'école.
- 3^{ème} phase : restitution du rapport et synthèse établies par les évaluateurs externes pour souligner les points forts de l'école et présenter les axes d'amélioration du fonctionnement de l'école.

Cette évaluation a pour vocation de mettre en lumière les points forts du regroupement maternelle/élémentaire et de proposer des pistes de remédiation pour répondre aux besoins des équipes afin d'améliorer la qualité du service public.

14. Vie de l'école et Festivités :

Le photographe viendra sur l'école le jeudi 7 et le vendredi 8 novembre. Une communication vous sera adressée. La maternelle a déjà fait la sienne pour recenser les fratries.

Il est rappelé que les sweats « Lully-Vauban » seront vendus durant la deuxième période (novembre-décembre) sont à destination des CM2 symbolisant leur dernière année au sein de notre école. Il n'est pas question, sous la direction de M. Gaborit, de changer les modalités liées à la vente de ces sweats pour cette année.

Le Carnaval de déroulera vers fin mars. Le thème reste à définir.

La fête d'école pourrait avoir lieu le samedi 28 juin, si nous avons assez de volontaires au comité d'organisation. Les concerts et spectacles auront lieu indépendamment pour chaque classe.

15. Coopérative :

Le bilan de l'exercice 2023/2024 est présenté au Conseil d'école par Mme Motté, trésorière de la coopérative. Il est précisé que les classes bénéficient de l'intégralité des dons des parents. Une précision est apportée concernant le marché de Noël : la majorité des gains sont redirigés vers le financement du voyage à Potsdam. Néanmoins, toutes les classes de l'école peuvent participer à cet événement et l'excédent sera utilisé pour répondre aux besoins des enseignants dans leur classe ou dans l'école.

La séance est levée à 19h59.

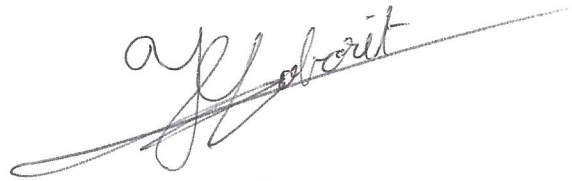
NB : Prochain conseil d'école : Mardi 11 mars 2025 à 18h30.

La Secrétaire de Séance :

Claire LEONARD

Le Président du Conseil d'Ecole :

Yann GABORIT



Ecole élémentaire publique
LULLY-VAUBAN
87-89, avenue de Paris
78000 VERSAILLES
Tél./Fax: 01.39.51.71.39

Inspection éducation nationale circonscription Versailles	Ecole Élémentaire Publique “LULLY-VAUBAN ” 87, 89, avenue de Paris 78000 VERSAILLES 01.39.51.71.39 0783531p@ac-versailles.fr
Compte rendu de la Réunion du Conseil d’Ecole n° 1 en date du 15 octobre 2024	

Le premier conseil d'école de l'année 2024-2025 s'est tenu le mardi 15 octobre sous la présidence de Monsieur GABORIT, directeur de l'école.

Étaient présents mesdames et messieurs les enseignants de l'école.

Étaient excusés madame Pellicoli et monsieur Beaugrand, enseignants.

Étaient présents mesdames et messieurs les délégués élus des parents d'élèves :

- madame Delattre, et ses colistiers pour la PEEP.
- madame Poirier et ses colistiers pour l'UNAAPE.
- monsieur Margnoux, et ses colistiers pour la FCPE.

Était présente madame Chagnaud-Forain, adjointe au maire.

Était excusée madame Dubois, cadre territorial, responsable de secteur du périscolaire.

Était excusée madame Plisson, responsable périscolaire.

Était présent monsieur Romano, conseiller aux études CHAM du Conservatoire.

Était excusée madame Breton, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

1. Bilan des élections et présentation du nouveau Conseil d'école:

Avec un taux de participation de 80,27 (contre environ 89 % l'an passé) les élections au conseil d'école ont réparti les 18 sièges de représentants :

2 sièges pour la FCPE, 8 sièges pour la PEEP et 8 sièges pour l'UNAAPE. Nous remercions l'ensemble des parents pour leur participation et leur investissement pour ce scrutin. L'UNAAPE demande si des élections dématérialisées sont envisageables. Pour des raisons budgétaires, cette proposition ne peut pas être retenue.

2. Bilan de rentrée et organisation générale de l'école :

L'école compte 423 élèves, répartis en 18 classes.

Pour les élèves rencontrant des difficultés, une aide est proposée de 11H30 à 12H00 les lundis et jeudis durant les APC (activités pédagogiques complémentaires).

Les classes musicales voient la matinée prolongée jusqu'à midi les lundis et jeudis.

A partir du 16 juin, les APC et les matinées CHAM prolongées sont suspendues afin de rattraper les heures dédiées aux corrections des évaluations nationales (décision prise par le rectorat).

Nous accueillons quatre nouveaux enseignants, Mme de Goës Briand en classe de CP/CE1, complétée par Mme Pellicoli, Mme Marolleau en classe de CM1, et M Gaborit en classe de CM2 CHAM. Mme Wyns étant en congé maternité, M Gaborit assure l'intérim de direction. Il est lui-même remplacé par Mme Forzani. Enfin, nous accueillons dans notre équipe cette année quatre AESH : Pauline Hermel, Cécile de Roquemaurel, Keltoum Lamouri et Stéphanie Bénard. Les AESH épaulent les enseignants au quotidien en s'occupant des enfants à besoins particuliers mais peuvent également intervenir dans certains contextes auprès de groupes d'élèves.

Lorsque des élèves sont en difficulté, les enseignants peuvent saisir le RASED (Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). Le RASED rassemble des psychologues et des professeurs des écoles spécialisés. Ils aident les professeurs à analyser les situations, à reconnaître et à prendre en compte les

besoins des élèves afin de construire des adaptations pédagogiques. L'intervention du RASED se fait sur sollicitation de l'école auprès de l'IEN.

Quelques petits rappels généraux : pour tout contact auprès de l'école, veuillez privilégier le mail de l'école afin qu'il soit plus aisé de différer la réponse si personne ne répond au téléphone.

Pour les retardataires le matin après 8h30 ou dans de rares cas au retour de la pause méridienne, veuillez passer par l'accès CRR/direction (accès rue charretière) et non par l'entrée donnant sur l'avenue de Paris.

3. Mise en œuvre de l'enseignement musical et évènements :

M. Romano, Directeur-Adjoint du Conservatoire présente l'année musicale.

Il est rappelé que le planning des activités CHAM Primaire se trouve sur le site internet de l'école.

Reprise des cours en date du 16 septembre avec une organisation connue, avec des cours instruments à compter du CE2 les mardis et vendredis matins et une pratique collective formation musicale les lundis et jeudis incluant des temps forts de pratique collective Chant Choral, et à partir du CM1 des temps Orchestres ou Ensemble baroques les mardis et vendredis.

En cette rentrée, l'équipe pédagogique accueille deux nouvelles professeures :

Contrebasse - Thaïs PERON les mardis en binôme avec Claire Mélisande LEBRUN (vendredi)

Alto - Clémence GOUET

Deux remplacements suite à un départ en mutation et à un départ en retraite.

Les studios de musique sont rénovés et la nouvelle salle d'orchestre est très agréable.

Les temps forts sont sur le site de l'école.

Exposition de photos qui relatent les temps forts de l'année dans le couloir du conservatoire côté studios.

Dans quelques mois des commissions vont se mettre en place sur la poursuite de la filière CHAM (commission début mai pour la rentrée 2025).

Les Rencontres et temps découverte en classe instrumentale

Depuis la semaine de rentrée et en continuité sur mois de novembre prochain, les parents des enfants CE2 (nouveau parcours instrumental) ainsi que dans un deuxième temps les parents des classes CM1/CM2 ont été invités à venir rencontrer les professeurs et assister à des temps de cours "instrumentaux" de leurs enfants - les mardis et vendredis matin selon les horaires des cours pour chaque enfant.

Nouvelle semaine d'accueil : le mardi 12 et vendredi 15 novembre - du CE2 au CM2 pendant les temps de cours des élèves.

La Journée accueil - nouveaux parents

Le samedi 30 novembre pour les CP/CE1 en Cours Ouvert FM Chant Choral avec les professeurs du CRR à l'attention des familles et enfants.

Belle matinée importante pour la vie du projet et une présence des parents dans leur globalité nécessaire à la compréhension de cette filière CHAM.

Reprise des Heures Musicales à compter du 19 novembre, moment privilégié pour les enfants, les professeurs et les parents (avec un temps pour les classes à 10h05 et un temps parent à 18h30). Une fréquence mensuelle est ensuite prévue (planning en ligne). Et nous gardons une information par envoi du programme aux parents concernés le vendredi qui précède l'audition.

En parallèle, à compter de la rentrée des vacances de la Toussaint pour les CE1, mise en place des séances de présentation des instruments (de novembre à janvier) qui fera ensuite l'objet de l'expression des 3 choix instrumentaux en classe (fin janvier), pour la suite de leur scolarité et pratique instrumentale en CE2.

Démarche "Maternelle"

Une date en construction sur décembre avec le souhait de faire venir des classes GS maternelle qui pourront bénéficier d'un temps chorale présentée par nos CP Cham, sous la direction de l'équipe du CRR.

Projet Artistique - CHAM primaires

Chant Choral

Voix du Collège pour les classes CM2 (en lien avec les 6èmes CHAM Rameau) à Rameau - 18 et 20 mars 2025 - 20h00

Chant Choral - dans le cadre des heures musicales

CE1 le mardi 11 février avec Giang Ngo

CE2 le mardi 8 avril avec Paul de Plinval

Temps Orchestres

Concert des Orchestres CHAM primaire - le mardi 1er avril à la Chancellerie

Récital CM2 le vendredi 20 juin

Participation à la fête de l'école - 28 juin

Rappel pour les orientations 6ème CHADM - prise en compte du parcours et derniers bulletins

Commissions pédagogiques internes : entre fin mars et avril

Commissions DSDEN - début mai

Ouvert à tous - plutôt nouveaux publics : Samedi 11 janvier en matinée - sur le site Chancellerie

A la découverte des filières CHAD et CHAM avec trois temps d'accueil pour les futurs inscrits en classes élémentaire, collège et lycée - entre 10h30 et 12h30

4. Périscolaire : garderie du matin, cantine, étude du soir, garderie postscolaire

16 animateurs sur le temps du midi. Un rappel est fait sur la différence entre les études surveillées et non dirigées. Il est également rappelé que les devoirs doivent être revus à la maison.

Veuillez contacter Madame Plisson ou Monsieur Delhomme pour toutes questions qui concernent le temps périscolaire.

FCPE : question sur les projets. Madame Plisson répondra aux questions sur les projets ainsi que sur les sorties avec les nouveaux locaux. Aujourd'hui des problèmes d'interphones créent des difficultés lors des sorties des élèves CHAM et conservatoire. Il y aura un deuxième visiophone pour accéder plus facilement à la salle d'orchestre et fluidifier les déplacements.

La mairie dit qu'elle a augmenté de 200 places l'accueil du mercredi. Les familles sont sensibilisées sur l'importance de se désinscrire à l'avance pour libérer des places.

La mairie doit faire face à un taux important d'absence de ses personnels qui ne lui permet pas de fonctionner à plein régime. Un retour à la normale est prévu pour la rentrée des vacances d'automne.

5. Enseignement des langues vivantes :

L'anglais est dispensé par les enseignants à toutes les classes. Comme les années précédentes, en plus de l'apprentissage de l'anglais, toutes les classes de CM2 bénéficient d'une initiation à l'allemand, conduite par Mme Herschtal et Mme Schulz.

6. Evaluations nationales sur l'ensemble des niveaux :

Toutes les classes de l'école ont effectué les évaluations nationales fin septembre. Mme Pouliquen expose les modalités de passation. Les parents sont informés des résultats de leur enfant. L'analyse des

évaluations en commun avec la maternelle débouchera sur des actions de remédiation avec ou sans l'intervention du réseau d'aide. Les évaluations nationales de mi-CP se dérouleront vers le milieu de l'année. Les parents d'élèves demandent un retour de ces évaluations au niveau de l'école. Ce retour sera fait à la rentrée de novembre 2024.

7. Sorties scolaires et projets :

Huit classes sont inscrites au projet « Ecole et cinéma », toutes les classes sont inscrites au projet littéraire des Incorruptibles. De très nombreux projets sont programmés cette année ; domaine artistique principalement mais également sportif, lecture, mathématiques, etc... Les classes feront les sorties culturelles souhaitées.

Les classes de CM1 de Mme Schulz et Mme Lacheteau réitèrent le projet de séjour découverte à Postdam, prévu du 16 au 20 juin.

Projet ACT Le paysage de ma ville auquel la mairie participe financièrement : projet conduit dans les classes de CE1MB de Mme Motté et de CE1A de Mme Porcherie.

Mme Porcherie remercie les parents pour leur patience lors des sorties à vélos des élèves de CE1 suite au projet SRAV – permis cycliste.

8. Bibliothèque :

Merci aux parents bénévoles qui gèrent la bibliothèque. Mme Millet qui coordonnait la bibliothèque l'année dernière a passé la main. L'école tient à la remercier pour son implication. Il s'agit de Mme Durouchoux qui reprend sa mission. Nous la remercions vivement de son engagement. Les pages d'ouverture permettront de répondre au mieux à la demande des classes.

9. Travaux réalisés et demandés :

- Travaux réalisés : livraison du nouveau bâtiment. La livraison du bâtiment a entraîné une refonte dans l'organisation de l'accueil des élèves.
- Espaces végétalisés dans la cour du haut et rebord qui offrent de nouveaux espaces récréatifs aux élèves.
- Travaux en attente :
 - Changement des fenêtres prévu en 2 phases avec une 1^{ère} phase à l'été 2025 (bâtiment Lully) et une 2^{ème} phase plus tard (remplacement des fenêtres du bâtiment Vauban en phase 2). Une étude pour équiper les classes de brasseurs d'air est menée par la mairie.
- Une appropriation du nouvel espace végétalisé est à l'étude pour éventuellement en faire un petit potager. La mairie propose la livraison de bulbes.

Les parents regrettent que les bacs de la cour du bas soient enlevés. La mairie constate que les bacs ne parviennent généralement pas à résister aux périodes de sécheresse durant l'été, ce qui justifie leur suppression. Une réflexion va de nouveau être menée sur le sujet.

L'UNAAPE regrette que l'ouverture du portail, un peu étroite, crée un léger effet « goulot d'étranglement ».

10. Sécurité et exercices :

Durant l'année, il sera réalisé trois exercices « incendie ». Un premier a été réalisé le 19 septembre dernier. Un exercice PPMS « attentat – intrusion » a également été organisé le mardi 8 octobre sur le temps récréatif. Ces exercices ont pour vocation de tester les dispositifs sécuritaires de l'école ainsi que de préparer la communauté éducative pour qu'elle puisse agir face à ces événements.

11. Règlement intérieur de l'école

Le règlement est soumis au vote et adopté à l'unanimité. Il sera diffusé pour signature des élèves et des parents. Un seul ajout : « les objets connectés, notamment les montres connectées même hors réseau, sont interdits ». Le règlement est adopté à l'unanimité.

Il n'est pas distribué lors du conseil mais celui-ci sera disponible sur le site de l'école et sera distribué aux classes.

12. Prévention – protocole harcèlement pHARe

Il est rappelé que des documents ressources sont disponibles sur le site de l'école.

Les élèves de CM2 bénéficieront d'une sensibilisation au cyber harcèlement et passeront leur permis Internet lors de l'intervention de la brigade de la police nationale, les 3 et 5 décembre.

L'UNAAPE demande comment communique la cellule quand elle est saisie. Monsieur Gaborit répond que quand la cellule est saisie, elle intervient dans l'école. À l'issue de cette intervention, l'école communique auprès de la famille de la victime, puis auprès des parents d'élèves de la classe, leurs enfants pouvant être amenés à s'entretenir avec la cellule. Sur la suggestion des parents d'élèves, lors de cette communication, un lien permettra de rediriger les familles vers les ressources disponibles sur le site de l'école.

13. Projet d'école

Le projet d'école sera revu durant cette année scolaire. La journée de solidarité sera dédiée au réajustement de ce projet, en lien avec les résultats des évaluations nationales.

Mme Lacheteau présente la course contre la mucoviscidose : association AGE, avec défi sportif + collecte de dons. Le projet est salué mais engage l'ensemble des classes et de fait nécessite une réflexion sur les capacités de l'école, en termes de moyens humains, logistiques et organisationnels. Les associations de parents d'élèves proposent leur concours pour faire le lien entre l'équipe pédagogique et les parents. Il est précisé aux parents d'élèves qu'ils devront s'occuper de la partie financière du projet, c'est-à-dire s'organiser pour recevoir les dons et les rediriger vers l'association AGE.

14. Evaluation d'école

L'évaluation de l'école aura lieu cette année. Elle est organisée en 3 phases :

- 1^{ère} phase : rédaction d'un rapport d'auto-évaluation en équipes et avec les partenaires de l'équipe éducative (mairie/parents) fin décembre.
- 2^{ème} phase : venue d'évaluateurs externes qui observent le fonctionnement de l'école.
- 3^{ème} phase : restitution du rapport et synthèse établies par les évaluateurs externes pour souligner les points forts de l'école et présenter les axes d'amélioration du fonctionnement de l'école.

Cette évaluation a pour vocation de mettre en lumière les points forts du regroupement maternelle/élémentaire et de proposer des pistes de remédiation pour répondre aux besoins des équipes afin d'améliorer la qualité du service public.

14. Vie de l'école et Festivités :

Le photographe viendra sur l'école le jeudi 7 et le vendredi 8 novembre. Une communication vous sera adressée. La maternelle a déjà fait la sienne pour recenser les fratries.

Il est rappelé que les sweats « Lully-Vauban » seront vendus durant la deuxième période (novembre-décembre) sont à destination des CM2 symbolisant leur dernière année au sein de notre école. Il n'est pas question, sous la direction de M. Gaborit, de changer les modalités liées à la vente de ces sweats pour cette année.

Le Carnaval de déroulera vers fin mars. Le thème reste à définir.

La fête d'école pourrait avoir lieu le samedi 28 juin, si nous avons assez de volontaires au comité d'organisation. Les concerts et spectacles auront lieu indépendamment pour chaque classe.

15. Coopérative :

Le bilan de l'exercice 2023/2024 est présenté au Conseil d'école par Mme Motté, trésorière de la coopérative. Il est précisé que les classes bénéficient de l'intégralité des dons des parents. Une précision est apportée concernant le marché de Noël : la majorité des gains sont redirigés vers le financement du voyage à Potsdam. Néanmoins, toutes les classes de l'école peuvent participer à cet événement et l'excédent sera utilisé pour répondre aux besoins des enseignants dans leur classe ou dans l'école.

La séance est levée à 19h59.

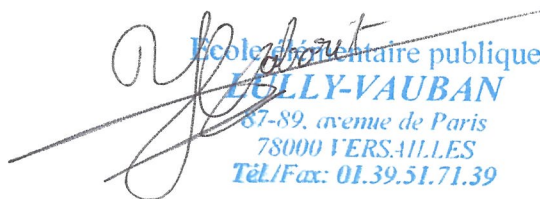
NB : Prochain conseil d'école : Mardi 11 mars 2025 à 18h30.

La Secrétaire de Séance :

Claire LEONARD

Le Président du Conseil d'Ecole :

Yann GABORIT



Ecole élémentaire publique
LULLY-VAUBAN
87-89, avenue de Paris
78000 VERSAILLES
Tél./Fax: 01.39.51.71.39